

Le 25 juin 2022 à 13h00

**LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE**

**AVIS MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU ORANGE  
SUR LE DÉPARTEMENT MOSELLE**  
le samedi 25 juin 2022 de 16H00 à 23H00

**ORAGES**

**Prévisions météorologiques**

Le département de Moselle est placé par Météo-France en vigilance **ORANGE** pour un risque d'orages avec phénomènes violents.

- **durée de l'évènement** : le samedi 25 juin 2022 entre 16h et 23h.
- **localisation** : tout le département avec un début de phénomène qui impactera le territoire mosellan par le sud.
- **intensité du phénomène** : les orages peuvent être localement violents et être accompagnés de rares grêles, de rafales souvent comprises entre 80 et 100 km/h, localement plus de pluies intenses : 20 à 30 mm en peu de temps et d'une forte activité électrique. Les orages perdent en intensité d'ici le milieu de la nuit prochaine, puis finissent par disparaître. L'épisode s'achève avant la fin de la nuit avec une pluie qui pourrait persister.

**Conséquences possibles**

- violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger (chapiteaux, tentes, structures...) et les installations provisoires ;
- des inondations des caves et des points bas peuvent se produire très rapidement ;
- quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations ;
- et ainsi mise en danger des personnes qui pratiqueraient une activité de loisirs ou de sports exposée.

**La préfecture demande**

- de s'éloigner des arbres (ne pas s'abriter dessous), des forêts et des cours d'eau ;
- d'éviter les activités/rassemblements/manifestations extérieurs ;
- de s'abriter dans un bâtiment en dur et de ne pas s'abriter sous un habitat léger de type tente ou chapiteau ;
- de mettre à l'abri les biens exposés/sensibles au vent ou qui peuvent être inondés ;
- de se tenir informé et d'éviter de se déplacer ;
- d'éviter d'utiliser son téléphone et les appareils électriques ;
- de signaler sans attendre les départs de feu ;
- d'adapter la vitesse de son véhicule à l'état de la chaussée, à la visibilité et dans la traversée des zones boisées (chutes d'arbres ou de branches).

**Pour plus de renseignements**

- prévisions météo : consulter le site [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou le répondeur téléphonique sur la vigilance météorologique : **05 67 22 95 00**
- routes secondaires : consulter le site [www.inforoute57.fr](http://www.inforoute57.fr)